



Procès verbal de la réunion des administrateurs 23 avril 2009

Maison Chevalier

Étaient présents :

Etienne Berthold
Roger Bertrand
Claudette Blais
Nadine Galy
Louis Germain

Josianne Gervais
Nicole Laroche
Michel Leclerc
Véronyc Sansoucy
Jean Beauchesne

S'était excusé :
Daniel Jacques

Denis L'Anglais, conseiller juridique, assiste à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 17 février et du 4 mars 2009 et suivis.
3. *Red Bull Crashed Ice* – état de la situation.
4. Moulin à Images et Cirque du Soleil – prise de position.
5. États généraux :
 - a) état de situation;
 - b) actions concomitantes : ex.: alliances, internationalisation, comité directeur, etc.
 - c) financement.
6. Recrutement – plan d'action.
7. Hôtellerie illégale – état de la situation.
8. Relations avec les commerçants.
9. Révision du Plan d'action 2009.
10. Thématiques pour la tenue de réunions (non annuelles) de l'Assemblée générale.
11. Varia
 - a) Recrutement de résidants (presbytère écossais)

- b) Fin de la recherche sur le Vieux Québec – jeudi, 30 avril, 16h.
- c) Forum ComPop sur St-Vincent-de-Paul (ENAP), le 25 avril à 13h
- d) Réservation des salles

Louis Germain préside la réunion qui débute à 17h. Josianne Gervais agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 17 février et du 4 mars 2009

Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 4 mars à l'unanimité.

3. Red Bull Crashed Ice – état de situation.

Le dossier du *Redbull Crashed Ice* a été piloté, en l'absence de Louis Germain, par Claudette Blais. Depuis le 26 février, deux rencontres ont été tenues entre les différents acteurs impliqués dans le dossier (CCVQ, Gestev, Ville de Québec).

La rencontre du 9 avril réunissait l'ensemble des acteurs du dossier. Lors de cette rencontre un rapport a été proposé et trois points ont été abordés : le circuit, la diminution des inconvénients et la tenue d'une rencontre avec les riverains.

Le premier point à l'ordre du jour, soit le circuit, a fait l'objet d'une demande, de la part du CCVQ, de réévaluation par écrit sous forme d'analyse des différents circuits possibles pour la tenue d'un tel événement.

Le second point, soit la diminution des inconvénients, rejoint le premier point dans la mesure où un engagement a été pris par les acteurs de l'événement afin de réduire les inconvénients reliés à l'installation et à la désinstallation des équipements. À ce sujet, la ville a proposé l'idée de mettre à la disposition de ce type d'événement des bornes électriques permanentes qui auraient pour effet de réduire le nombre de génératrices, donc le bruit, l'odeur et l'encombrement. À propos de la réduction de la période du temps d'installation et de désinstallation, la rencontre a permis de faire ressortir les inconvénients d'une installation trop rapide. Un engagement a été pris par Gestev afin de retravailler la proposition avec les fournisseurs sous la forme de la réduction du temps d'installation d'une semaine, la diminution de l'éclairage direct et permanent de la piste par l'utilisation de camions à projecteurs, la présentation d'un nouveau circuit en deux structures traversant la Côte de la Montagne de part et d'autre, ce qui permettrait une installation plus rapide, et un encombrement moindre de la voie de circulation.

Dans le cadre de cette rencontre, Louis Germain et Claudette Blais ont demandé à Gestev de revoir leur proposition avant la sortie publique et ils ont rallongé le délai au 15 avril. Ce même délai a, par la suite, été prolongé à la fin avril. Une seconde réunion est prévue pour le 30 avril.

La seconde étape a ensuite été abordée soit la tenue d'une éventuelle rencontre en mai entre les riverains (résidants et commerçants), Gestev et la Ville de Québec pour la présentation de la proposition révisée par Gestev. Il a été proposé de découper la rencontre en deux, une première partie pour la présentation de la proposition et une seconde à huis clos où les commerçants et les résidants seraient appelés à discuter leur point de vue. Le huis clos semble une option intéressante afin de limiter la pression sur les résidants et les commerçants et d'offrir une plus grande liberté de parole aux divers participants. On propose de faire la rencontre en trois temps afin de permettre un réel huis clos entre les résidants et les commerçants touchés par l'événement entre la présentation de la proposition et les discussions des riverains/acteurs du projet.

La Ville a offert d'aider les riverains à colliger les noms des résidants et des commerçants aux abords du parcours afin de les convier à la rencontre. Cette réunion a pour objectif de présenter la proposition de Gestev, de partager les différents points de vue sur le projet et d'offrir une plate-forme de discussion pour les résidants, afin de réduire les inconvénients.

4. Moulin à Images et Cirque du Soleil – prise de position.

La reconduction du Moulin à Images et la présentation du Cirque du Soleil n'a pas semblé poser de problème. Une nouvelle séance de consultation planifiée par la Ville devrait permettre une concertation pour diminuer les inconvénients. Le bruit ne semblait pas être la principale nuisance évoquée. Il s'agissait plutôt des fermetures de rues et du manque d'installations sanitaires adéquates. Les seuls bémols sont les dérogations constantes de la Ville pour les couvre-feux et le taux élevé de décibels lors des événements en comparaison à d'autres villes comme Ottawa, où la norme en milieu urbain est de 60db.

Jean Beauchesne a poursuivi la discussion sur la gestion du son lors des événements. Selon lui, la reconduction du Moulin à Images est un pari risqué en raison de l'essoufflement possible des publics, phénomène qui risque d'entacher indirectement le succès du spectacle déambulatoire du Cirque du Soleil.

5. États généraux

Les États généraux sont pilotés par Etienne Berthold et Louis Germain et leur organisation est confiée à l'Institution du Nouveau Monde. Le financement actuel est de 20 000\$. 18 500\$ ont déjà été dépensés pour la recherche et les rapports de recherche.

a) état de situation :

Etienne Berthold a fait état des diverses étapes réalisées ou en cours de réalisation. À cette étape-ci, un retour sur l'état des sources (secondes et primaires) – lire et colliger l'information, redécouvrir les types de sources liés à la fonction résidentielle permettant de dresser un portrait des changements dans le quartier depuis les 50 dernières années – est en cours. Les recherches doivent se terminer par un séminaire qui aura lieu à la fin mai et qui réunira des universitaires de différentes disciplines et des acteurs de la Ville. Le déroulement du séminaire reste à déterminer, le but visé étant d'amener les acteurs à penser autrement les enjeux relatifs au développement du Vieux-Québec et de l'avenir des villes du patrimoine mondial.

La prochaine étape sera la planification d'une conférence de presse pour annoncer les résultats des discussions en séminaire, soit de faire ressortir les faits saillants et d'utiliser ces résultats comme des outils de base pour la suite des choses et pour les demandes du financement indispensable à la tenue des États généraux.

- b) Actions concomitantes : ex.: alliances, internationalisation, comité directeur, etc.

Outre la portion des recherches, un comité directeur devra être mis sur pied et il faudra prévoir des alliances tant pour le financement que pour la bonne tenue de l'événement. Louis Germain a soulevé l'intérêt de donner un volet international à l'événement en invitant des penseurs et des acteurs d'autres villes du patrimoine mondial afin d'élargir les horizons de la réflexion sur le Vieux-Québec. Ce volet permettrait aussi d'aller chercher des sources de financement.

- c) Financement.

Dans l'immédiat, des ressources financières entre 30 000 \$ et 40 000 \$ sont à trouver pour la suite des choses.

6. Recrutement – plan d'action.

Louis Germain a souligné l'importance de concevoir un plan d'action afin d'améliorer le recrutement des membres du CCVQ. Malgré son appel, personne n'a manifesté le souhait de prendre le relais d'Isabelle Roy pour orchestrer le dossier du financement. Cependant, Véronyc Sansoucy a déjà entamé une première étape par un réseautage de type Facebook des membres et des résidants. Josianne Gervais a avancé l'idée de profiter de la visibilité positive des États généraux afin de lancer une campagne de recrutement. Etienne Berthold a, quant à lui, proposé un pique-nique ou une fête de quartier. La proposition a aussi été faite de profiter du 5 à 7 organisé dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France pour installer une table de recrutement et d'information sur le CCVQ.

Le dossier pourra donc être relancé prochainement de concert avec la portion publique des États généraux.

7. Hôtellerie illégale – état de situation.

Une réunion s’est tenue sur le sujet de l’hôtellerie illégale le 22 avril 2009. Louis Germain et Denis L’Anglais étaient présents afin d’assurer le suivi de ce dossier pour le CCVQ. Deux poursuites sont présentement en cours et les activités de sensibilisation de la Ville semblent porter fruit. Dans un même ordre d’idée, la Ville a voté un règlement de zonage (en vigueur à partir de juin) afin que toutes les résidences de tourisme soient considérées comme non légales. Elles ne seront désormais permises que dans les zones mixtes et toutes, même celles existant actuellement dans ces zones mixtes, devront déposer une demande de permis.

8. Relations avec les commerçants.

Louis Germain a souligné les bonnes relations entretenues avec les trois associations de commerçants du Vieux-Québec. Ces associations voient un intérêt important dans le contrôle de leur milieu (types de commerces, logements). En ce sens, certaines associations du Vieux-Québec font pression sur les associations voisines afin d’améliorer la qualité des commerces et des services.

Claudette Bhérer et les associations des commerçants ont démontré un intérêt pour les États généraux.

9. Révision du Plan d’action 2009.

Aucune modification à faire pour l’instant.

10. Thématiques pour la tenue de réunions (non annuelles) de l’Assemblée générale.

Louis Germain a fait un appel à tous afin de trouver des lieux significatifs pour la tenue des réunions de l’Assemblée générale et de créer des événements rassembleurs. Claudette Blais a fait trois propositions en ce sens: le Centre de la francophonie, la Maison Loyola et la future Maison de la littérature, de l’Institut canadien.

La mission du Centre de la francophonie pourrait être présentée dans le cadre de la réunion de l’Assemblée générale – à titre d’exemple, l’implication du Centre dans la gestion de la place E. Taschereau (place de l’hôtel de ville), à moyen terme, le réaménagement des jardins de l’hôtel de ville et leur animation, tout comme la responsabilité d’animer la cour du séminaire.

La maison Loyola apparaît aussi comme un autre projet porteur d’avenir. La tenue d’une assemblée dans ses murs permettrait de souligner les réaménagements majeurs prévus dans le cadre du projet d’expansion de l’École de la rue.

Finalement, le projet de la Maison de la littérature, prévu par l'Institut canadien, créera un espace citoyen qui pourrait devenir un lieu de rencontre pour le CCVQ.

11. Varia

a) Recrutement de résidants (presbytère écossais)

Un appel à tous est lancé afin de trouver un locataire pour le presbytère écossais. La Ville a accepté d'interdire l'éradication de la vocation résidentielle du bâtiment. Par contre, il faut trouver un locataire car on ne peut pas vendre le bâtiment justement à cause de sa fonction.

b) Fin de la recherche sur le Vieux Québec – jeudi, 30 avril, 16h.

La recherche sur le Vieux-Québec faite par deux étudiants de l'Université Laval sera présentée le jeudi 30 avril à 16h. Michel Leclerc représentera le CCVQ.

c) Forum ComPop sur St-Vincent-de-Paul (ENAP), le 25 avril à 13h

Nadine Galy assistera au forum Com pop le 25 avril à 13h.

d) Réservation des salles : Plainte du musée de la civilisation

La responsable de la location des salles de réunions du Musée de la civilisation a évoqué la possibilité de cesser d'offrir le prêt gracieux de ses espaces au CCVQ, principalement à cause des coûts reliés à la surveillance et à l'utilisation de l'espace. Etienne Berthold a rappelé que la salle du 76, Côte de la Montagne avait été conçue pour une utilisation citoyenne et que le Musée devait honorer ses engagements. Il propose donc d'assurer le suivi auprès de la personne responsable au Musée de la civilisation.

12. Prochaine réunion du Conseil

La date sera fixée ultérieurement.

Fin de la réunion : 19h00